

Mémoire et engagement, deux clés pour l'avenir des Outremer

Voici le troisième des quatre encarts régionaux que la revue *Diasporiques/Cultures en mouvement* a décidé de consacrer, en 2017, aux régions ultramarines de la République. Plusieurs des principaux responsables des Conseils de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE) des Outremer se sont réunis en juin 2017 en Guyane, à l'occasion de deux événements très émouvants qui se sont déroulés à Cayenne.

Le premier d'entre eux, le 8 juin, était la remise des Prix du Jeune historien guyanais, décernés pour un travail sur les abolitions de l'esclavage en Guyane : celle de 1794, annulée quelques années plus tard par Napoléon, et celle, définitive, de 1848. Plus de 1 200 élèves, collégiens, lycéens et étudiants guyanais ont pris part à ce concours, le quatrième du genre, organisé par la composante régionale de l'Association des professeurs d'histoire-géographie, sous la houlette de sa présidente, Jacqueline Zonzon, avec le soutien du CCEE, du rectorat et de la Collectivité territoriale de Guyane.

Le second événement était l'inauguration du Mémorial des « nouveaux libres » de Guyane, ces quelque 13 000 esclaves définitivement affranchis le 10 août 1848, devenant ce même jour citoyens à part entière

de la République, dotés dès lors d'un nom et d'un prénom au lieu du seul prénom qui leur était imposé par leur statut d'esclaves. Ces 13 000 noms et prénoms sont désormais gravés sur 42 totems en lave noire, érigés dans le jardin botanique de Cayenne. Et c'est avec une bien compréhensible émotion que nombre des Guyanaises et Guyanais assistant à cette cérémonie ont reconnu des noms de leur famille.

Entre ces deux cérémonies il a été possible d'organiser un débat de fond entre le président de la Collectivité territoriale de Guyane, Rodolphe Alexandre, et les représentants des CCEE des Outremer, sur le thème essentiel de la complémentarité entre la citoyenneté française et la diversité historique et culturelle des peuples de la République. Un débat qui tombait à pic dans une région qui sortait tout juste, comme on le sait, d'une longue période conflictuelle, à base matérielle mais aussi identitaire, qui ne pouvait manquer de laisser des traces au sein de tous les outremer.

Enfin Serge Patient, écrivain, enseignant et homme politique guyanais nous permet de découvrir quelques uns de ses poèmes¹, qui exaltent la personnalité de cette région particulièrement attachante.

¹ Ces poèmes sont extraits du livre *Le Nègre du Gouverneur*, suivi de *Guyane pour tout dire* et *Le mal du pays*, Ibis Rouge Éditions, 2001.

Un concours du Jeune historien guyanais, pourquoi ?

Jacqueline Zonzon



Jacqueline Zonzon

Depuis sa création en 2002, la composante régionale « Guyane » de l'Association des professeurs d'histoire-géographie (APHG-G) milite pour une réelle intégration de l'histoire de la Guyane dans l'enseignement, du primaire à l'université.

Les membres de l'APHG-G ont eu à cœur de fabriquer des outils permettant d'inclure cet enseignement dans le cadre des programmes nationaux, en publiant des fichiers pédagogiques, des manuels, des cahiers d'exercice pour les écoles, les collèges et les lycées, en organisant des colloques pour la formation des

enseignants, en animant des formations et en mettant en place depuis quatre ans un concours, destiné aux jeunes, sur l'histoire de la Guyane.

Ce concours du « Jeune historien guyanais » veut donner l'occasion aux jeunes, dès le primaire mais aussi en collège, au lycée et à l'université, d'approfondir leurs connaissances sur des aspects fondamentaux de l'histoire de la Guyane. Pour aider élèves et enseignants, les membres du bureau de l'APHG-G publient chaque année un ouvrage de synthèse des derniers travaux scientifiques et de documents issus essentiellement des archives territoriales, sur le thème du concours, distribué gratuitement par le CCEE dans tous les établissements scolaires. Indépendamment de tous les thèmes qui pourraient être déclinés, ceux en lien avec l'esclavage sont reconduits tous les deux ans, cette expérience historique étant le creuset commun de presque tous les pays dont sont originaires les élèves de Guyane pour la majorité d'entre eux.

En Guyane, les établissements scolaires accueillent de très nombreux élèves issus de l'Amérique du sud (Brésil, Guyana, Surinam, Pérou, Colombie) et de l'archipel de la Caraïbe

Jacqueline Zonzon
préside l'Association des professeurs d'histoire-géographie de Guyane (APHG-G).



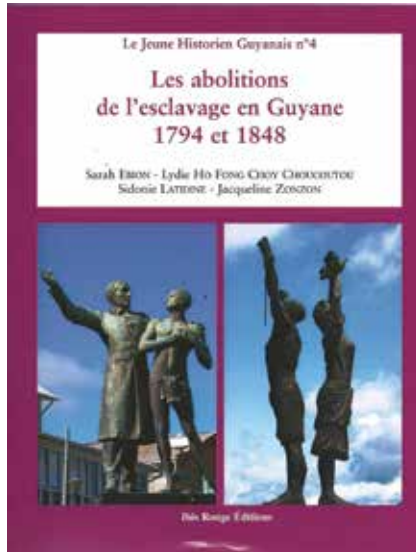
(Haïti, République Dominicaine), et l'exigence du vivre-ensemble impose une démarche de long terme dont le moteur est l'institution scolaire s'appuyant, entre autres, sur la connaissance de l'histoire régionale. Ce savoir aide à l'enracinement des élèves ; il clarifie les connections historiques avec la France métropolitaine et contribue à l'émergence d'une mémoire commune productrice de lien social indispensable à toute société.

Des textes officiels autorisent l'adaptation des programmes ; de multiples outils, manuels et fichiers pédagogiques existent. Lors des manifestations sociales de mars 2017, la revendication d'une meilleure connaissance des réalités historiques et géographiques était quotidienne et traversait toutes les

couches de la société. La forte participation au concours du « Jeune historien guyanais », 1 200 candidats de Gand-Santi à Regina, d'Apatou, Saint-Laurent-du-Maroni, Mana, Kourou, Matoury, Rémire-Montjoly, des écoles primaires, collèges, lycées et université, montre que cette prise de conscience existe. Aujourd'hui la mise en place d'un plan de formation continue et initiale à l'histoire et géographie régionale des enseignants, ainsi qu'une implication forte des autorités éducatives dans la diffusion et l'application des adaptations publiées au Bulletin officiel de l'éducation nationale seraient un signal d'une politique éducative répondant réellement aux ambitions de la Guyane.

La jeunesse de Guyane a besoin d'urgence de connaissances

Remise de l'un des Prix



et de réflexions sur sa région, à la fois pour se construire individuellement mais aussi pour envisager non seulement un avenir personnel mais aussi celui de la société à laquelle elle appartient. Que les élèves de Guyane ne se retrouvent pas dans l'histoire enseignée constituerait une menace pour notre société car ils se réfugierient dans un passé mythique sans fondement scientifique. La société guyanaise, une société d'immigration en pleine recomposition, a besoin d'un cadre historique, de repères, de valeurs qui doivent consolider la conscience pour tous d'avoir une histoire en commun, une identité collective et la volonté de partager un même destin. ☺

Textes et travaux de référence

Travaux historiques

Quatre Cahiers d'activités sur l'histoire-géographie de la Guyane ont d'ores et déjà été publiés chez Hatier International, par Sarah Ebion, Sidonie Latidine et Jacqueline Zonzon, respectivement en 2006 pour le cycle 3, en 2010 pour le CE2, en 2011 pour le CM1, et en 2012 pour le CM2.

Colloques de formation de l'APHG-G

Les actes de deux colloques de formation des enseignants ont été publiés : le colloque de 2005 sous le titre *L'histoire de la Guyane depuis les civilisations amérindiennes* (Ibis Rouge Éditions, 2006) et celui de 2010, qui portait sur le temps de l'esclavage, sous le titre *Guyane, Histoire et Mémoire* (Ibis Rouge Éditions, 2011).

Ouvrages de synthèse sur les thèmes des concours du « Jeune historien guyanais »

Quatre ouvrages de cette nature, établis par Sarah Ebion, Lydie Ho Fong Choy Choucoutou, Sidonie Latidine et Jacqueline Zonzon, ont été publiés chez Ibis Rouge Éditions :

n° 1 (2014) : *La Guyane et la Grande Guerre*

n° 2 (2014) : *Les résistances à l'esclavage en Guyane XVII^e-XIX^e siècles*

n° 3 (2015) : *Les mutations de la société guyanaise 1848-1946*

n° 4 (2016) : *Les abolitions de l'esclavage en Guyane, en 1794 et 1848.*

Voici deux poèmes de Serge Patient, issus du recueil *Guyane pour tout dire*

*

à peine hier enfant
courant à ti-collège
pour, à lecture courante, lire, et pour
des ci-devant maîtres
et ci-devant seigneurs
parler la langue couramment
quelle course, ma mère !

... mais qu'on y songe aussi
qu'on songe à ce sabir immonde appelé
 [petit-nègre
où les mots, tous les mots, étaient
 [d'acquiescement,
les verbes, de consentement,
et les interjections
– même les interjections –
ne savaient exprimer que la souffrance
et la résignation

alors la liberté
la liberté pour nos grands-mères
dont la chair fustigée tenait lieu de mémoire
ce fut cela : l'école
où l'on nous apprendrait un langage
qu'elles n'espéraient plus pouvoir entendre
mais dont elles pressentaient la subtile clarté

pouvaient-elles se douter
dans leur naïveté d'aïeules
Que notre prime lecture dût être bamboula
– le négroillon vantard ? ...

*

... et de l'école à la maison
de la réalité créole à l'occidentale fiction
ce fut ma crise pubertaire
l'aller-retour
le va-et-vient de l'ego à l'alter
de la culture à la nature,
le temps du dédoublement
large de l'initiation
l'alpha de la négritude
et l'oméga de la schizophrénie,
ma croissance et le mensonge accru,
la croyance apprise
l'échappée sans issue
le retour nostalgique
le goulot, l'impasse, l'incertitude,
et cependant l'intime conviction
que de rentrer chez soi était rentrer en soi
un peu comme un esquif
sauvé de la galerne
retrouve à terre son attache

Le débat de ce troisième encart consacré par *Diasporiques* aux Outremer s'est déroulé à Cayenne le 9 juin 2017, dans le cadre d'une réunion des Conseils de la culture de l'éducation et de l'environnement (CCEE). Il a bénéficié de la présence du président de la collectivité territoriale de Guyane, Rodolphe Alexandre. Il faisait suite aux deux débats précédents : « Les Outremer français, un lien privilégié potentiel entre l'Europe et le reste du monde » et « Mieux gérer la démocratie, un enjeu conjoint pour les Outremer et l'Hexagone ».

La citoyenneté française se nourrit de la diversité historique et culturelle des peuples de la République

Philippe Lazar : Ce troisième débat que la revue *Diasporiques* consacre aux Outremer a pour objet central d'analyser, à partir de l'expérience qu'en ont ces Régions, la complémentarité essentielle entre la citoyenneté – cet élément fondateur de la cohésion nationale, comme l'avait rappelé Daniel Maximin lors de notre premier débat – et l'expression des caractéristiques historiques et culturelles des multiples peuples qui se sont progressivement assemblés dans l'espace France. L'importance de cette seconde dimension avait été fortement soulignée par Pierre Joxe lors de notre deuxième débat : il avait mentionné à ce propos son échec à faire comprendre par le Conseil constitutionnel qu'il était légitime que la République reconnaisse « l'existence historique et culturelle du peuple corse » en tant qu'entité

collective (ce qui n'impliquait en aucune manière d'établir une identification *individuelle* des « Corses » qui les aurait différenciés des autres Français). Nous savons que la France est profondément diverse du point de vue de sa composition historique et culturelle, ce que sa Constitution reconnaît implicitement puisque son article premier la déclare « indivisible » : on ne peut comprendre en effet ce terme que comme impliquant conjointement le constat de la complexité intrinsèque de notre pays et le refus de prendre celle-ci pour base de sa division en communautés distinctes, en quelque sorte juxtaposées. Ce rejet sans appel de toute forme de communautarisme n'interdit nullement bien sûr que la gestion de la France soit « décentralisée », ce qu'au demeurant prescrit désormais explicitement la Loi fondamentale.

Nous serions heureux, monsieur le Président de la Collectivité territoriale de Guyane, que vous introduisiez nos échanges à ce sujet.

Rodolphe Alexandre : Bien volontiers ! Nous sommes partis, en Guyane, d'une société fondée sur l'esclavage, une pratique qui a suscité localement toutes les résistances et révoltes que l'on sait et dont nous célébrons cette semaine l'abolition définitive acquise le 10 juin 1848. Notre histoire, longtemps confisquée, s'inscrit depuis lors dans celle de la République, qui donne formellement à tous ses citoyens les mêmes droits mais qui ne met hélas pas pour autant un terme aux inégalités !

Nous partageons les mêmes idéaux républicains que l'ensemble de nos concitoyens mais notre situation est atypique ne serait-ce que du fait de l'extrême diversité des Guyanais : nous ne sommes pas un peuple mais des peuples, des peuples qui doivent amalgamer leurs cultures pour arriver à une sorte de syncrétisme culturel définissant chez nous le concept de nation ou encore si vous préférez le concept de « peuplement ». La population guyanaise, ne l'oublions pas, comporte 44 % de citoyens d'origine allogène !



Me projetant sur cette base dans l'avenir, je ne prône pas une totale indépendance de mon pays mais je plaide en faveur d'un nouveau statut, d'une nouvelle forme de gouvernance dans le cadre de l'administration française et aussi dans celui de l'administration européenne puisque nous faisons désormais partie de l'Union européenne en tant que région « ultrapériphérique »...

P.L. : Une appellation un peu étrange...

Rodolphe Alexandre : « Nous partageons les mêmes idéaux républicains que l'ensemble de nos concitoyens mais notre situation est atypique ne serait-ce que du fait de l'extrême diversité des Guyanais : nous ne sommes pas un peuple mais des peuples »

Ont pris part à ce débat **Rodolphe Alexandre**, président de la Collectivité territoriale de Guyane, **Jean-Pierre Bacot**, président du CCEE de Guyane, **Raymonde Capé**, secrétaire de la commission Éducation du CCEE de Guyane, **Félix Chauleau**, vice-président du CCEE de Martinique, **Raymond Horth**, conseiller du CCEE de Guyane, **Jean-Jacques Jérémie**, président du CCEE de Guadeloupe, **Philippe Lazar**, directeur de la revue *Diasporiques*, **Evelyne Privat-Lavol**, présidente de la commission Éducation, Formation et Recherche du CCEE de Martinique, **Roger Ramchetty**, président du CCEE de La Réunion¹.

¹ Calixte Polonie, vice-président de la commission Environnement du CCEE de Guyane, n'a pu rejoindre que tardivement la réunion et n'a donc pas pu prendre réellement part au débat.



Philippe Lazar :
« Comment votre engagement peut-il se traduire concrètement en actions ? »

R.A. : Certes mais elle permet à l'Union européenne de nous reconnaître et de nous apporter son aide !

L'UNITÉ DANS LA DIVERSITÉ DES APPARTENANCES

R.A. : Nous venons de vivre, vous le savez, en Guyane, une période particulièrement intense du point de vue social, et je veux mentionner en particulier l'importance de « la marche du 28 mars » qui a rassemblé ce jour-là tous les peuples guyanais. Que le mouvement se soit ensuite quelque peu fourvoyé dans une attitude très critique vis-à-vis de l'État et des élus est une autre affaire : le 28 mars nous étions tous unis contre l'insécurité. Tous citoyens en l'occurrence, et cette citoyenneté réaffirmée voulait dire que nous sommes à la fois français, européens, sud-américains et amazoniens. Car nous sommes tout cela à la fois, ce n'est pas dissociable, et nous ne sommes pas gaulois ! Nous sommes français avec nos caractéristiques, et il faut que la France finisse par le reconnaître pleinement, comme elle doit reconnaître les peuples corse, breton ou occitan. Si je n'ai pas encore autorisé ici l'usage

du drapeau nationaliste guyanais, j'affirme qu'il faut que nous nous débarrassions du concept d'assimilation culturelle à la France, que nous débridions notre parole en osant dire ce que nous sommes, et cela tout en reconnaissant nous-mêmes la diversité humaine interne à notre territoire, qui est l'une de nos grandes richesses. Je sais bien sûr que la reconnaissance de l'égalité dans la différence est encore loin d'aller de soi, qu'il s'agisse de l'appartenance à tel ou tel peuple ou bien sûr de la question de l'égalité entre les hommes et les femmes. Je me souviens par exemple d'avoir fait ici il y a quelque temps campagne pour l'élection d'une femme en m'attirant en cela de très lourds reproches de la part des chefs coutumiers ! Cette fois-là nous avons perdu, de quelques voix seulement, mais nous avons néanmoins beaucoup progressé quant à la prise de conscience du problème.

P.L. : Comment cet engagement qui est le vôtre peut-il se traduire concrètement en actions ?

R.A. : Eh bien nous nous battons pour que les institutions de la République continuent à évoluer dans le bon sens. Il faut d'abord que l'État accepte d'adapter ses pouvoirs régaliens aux spécificités des Outremer. Mais il faut aussi qu'il nous laisse jouer pleinement notre rôle dans les domaines qui sont spécifiquement les nôtres, et je tiens à le dire en présence de délégations des CCEE de la Martinique, de la Guadeloupe, de La Réunion et bien sûr de la Guyane, en particulier dans les domaines de la culture, de l'éducation et de l'environnement. Quand je dis « culture » je

pense notamment à la question centrale de l'apprentissage par chacun de nous d'une partie des multiples langues vernaculaires que nos peuples utilisent. Et si je me projette dans l'avenir, je pense que nous avons tout en Guyane pour nous constituer en une authentique nation : nous avons une mémoire, une histoire, une géographie, des peuples. Or la France demeure tellement centralisatrice, tellement jacobine qu'elle a beaucoup de mal à l'admettre. Ainsi n'a-t-elle jamais rendu vraiment hommage à Gaston Monnerville, pas plus qu'à Félix Éboué...

P.L. : Dont acte ! Mais vous avez aussi des problèmes internes si je puis dire ?

R.A. : C'est un fait ! La Guyane est une véritable bombe, extrêmement hétérogène dans ses modalités de développement, ce qui entraîne incontestablement des rivalités entre les peuples qui la constituent. Pour les dépasser il faut que nous progressions encore dans la définition de notre identité. Peut-être convient-il au demeurant de mettre un *s* à ce mot : de *nos* identités ? Un pluriel qui fait sans doute partie de nos richesses !

COMMENT DÉSORMAIS ALLER DE L'AVANT ?

Jean-Pierre Bacot : Sans doute les représentants des autres CCEE ici présents souhaitent intervenir et poser des questions au président Alexandre ?

Félix Chauleau : Représentant ici le président du CCEE de Martinique, qui est désolé de ne pouvoir être des nôtres aujourd'hui, je ne peux



Jean-Pierre Bacot : « J'invite les représentants des CCEE à poser des questions au président Alexandre »

qu'adhérer à ce que vient de nous exposer le président Alexandre. Il a notamment évoqué la mémoire de deux grands hommes des Outremer, je voudrais mentionner aussi celle d'Aimé Césaire et rappeler son rôle en matière de prise en compte de la multiplicité des cultures de nos régions. Sans doute est-il en bonne part à l'origine de nos CCEE ! Et aux diverses exigences formulées par Rodolphe Alexandre, je souhaite ajouter celle de la nécessité non seulement d'un développement de nos territoires qui prenne en compte leurs spécificités, mais aussi celle d'en assurer la *durabilité*, une problématique qui fait actuellement l'objet d'un travail approfondi de la part de notre Conseil.

Jean-Jacques Jérémie : Au nom de la Guadeloupe, je voudrais quant à moi rappeler qu'il y a moins de dix ans se sont tenus en Outremer des États généraux. Ne serait-il pas opportun de revenir aujourd'hui à cette procédure ?

R.A. : Les événements qui se sont récemment produits en Guyane



Félix Chauleau :
« Aux diverses exigences formulées par Rodolphe Alexandre, je souhaite ajouter celle de la nécessité non seulement d'un développement de nos territoires qui prenne en compte leurs spécificités, mais aussi celle d'en assurer la durabilité. »

témoignent en tout cas de la nécessité de prendre en compte d'urgence les bouleversements institutionnels qu'exigent désormais nos populations. Ce qui s'est passé ici crée une situation dont je pense qu'elle est irréversible en termes de relations de nos Régions avec l'État. Je voudrais à ce propos rendre hommage au courage avec lequel la ministre Ericka Bareigts a présenté publiquement en Guyane les excuses de la République. Il fallait ce geste, cette expression venue du cœur, pour relancer un indispensable dialogue. Il y a très longtemps que je réclamais une intervention de cette nature, convaincu qu'il s'agissait d'une absolue nécessité pour asseoir la paix sociale et permettre de mettre en œuvre les évolutions de tous ordres impérativement attendues si l'on veut assurer la pérennité de nos relations avec la France.

P.L. : Vos messages, M. le président, sont d'une telle clarté, et ils sont formulés avec une telle vigueur qu'ils ne peuvent que déclencher l'adhésion.

Il est juste un mot que vous avez prononcé et sur lequel je voudrais me permettre de revenir. Au début de votre intervention vous avez étendu votre « citoyenneté » au-delà de sa seule dimension française. Ne serait-il pas préférable de conserver ce mot – comme nous y invitait Daniel Maximin – en tant qu'élément formel de cohésion nationale (nous sommes tous « citoyens de la république française ») et d'exprimer dans un langage différent nos relations historiques et culturelles avec d'autres composantes, essentielles, de notre identité ?

R.A. : Ce que je voulais dire est que je me sens plus guyanais, dans la multiplicité de ses composantes, que seulement français !

P.L. : Je le comprends, mais peut-être serait-il néanmoins préférable de conserver le mot « citoyenneté » pour qualifier votre relation spécifique à la République ? La préservation de ce vocable n'interdirait évidemment en rien d'en faire évoluer la signification, et cela aussi bien dans l'Hexagone que dans les Outremer !

R.A. : Cela mérite en effet réflexion !

Evelyne Privat-Lavol : J'ai été pour ma part frappée, lors de la remise des prix des jeunes historiens guyanais, par le niveau de maturité de l'ensemble de l'assistance. Ces jeunes, déjà si conscients de leurs responsabilités, ici en Guyane mais aussi dans nos autres régions ultramarines, sont notre avenir. Comment comprenez-vous, M. Le président, prendre appui sur leur dynamisme et leur enthousiasme ?

R.A. : C'est là en effet le défi que nous devons relever ! Et l'une des difficultés que nous devons affronter de ce point de vue est l'extrême diversité des populations auxquelles nous avons affaire et la difficulté qui en résulte pour assurer un principe d'égalité des chances de leurs enfants. Ce qui est certain est que chacun a bien compris que l'école est un incontournable ascenseur social et qu'il faut donc surmonter toutes les difficultés, à commencer par les difficultés linguistiques, pour lui donner accès à toutes et à tous. Et nous commençons à avoir des résultats : la première avocate et le premier avocat *alukus*² vont bientôt prêter serment ! Mais cela ne manque pas de créer des jalousies interethniques qu'il faut que nous apprenions à gérer et à surmonter.

Raymonde Capé : Parmi les difficultés auxquelles nous sommes confrontés, il y a celle de la formation des enseignants mais aussi celle de leur hébergement à proximité des habitations des enfants, avec les financements que cela implique. Les bonnes idées en la matière sont essentielles mais les moyens nécessaires ne suivent pas toujours !

CITOYENNETÉ ET APPARTENANCES CULTURELLES

P.L. : Comment « faire société » en prenant en compte conjointement ces facteurs essentiels que sont d'une part la citoyenneté en tant que caractéristique d'ordre d'abord politique et, d'autre part, les appartenances historiques et culturelles dans leur grande diversité ? Sont-ils de même nature ? La citoyenneté n'est-elle



pas d'abord de nature individuelle et les dimensions historiques et culturelles ne sont-elles pas plutôt d'ordre collectif ?

R.A. : Nous avons, nous, un concept de base : ce qui constitue le lien entre tous les peuples qui coexistent ici, c'est le territoire. Ou plus précisément la *territorialisation* car il faut mettre un s à territoire(s). C'est elle qui permet la transversalité entre ces diverses populations et qui confère une cohésion à leur ensemble. La Guyane est par excellence terre de cohabitation multiculturelle. Notre combat permanent est de faire en sorte que nous nous rapprochions dans tout son territoire de l'idéal d'égalité que prône la république française mais qui est encore bien loin d'être respecté dans quelque domaine que ce soit, y compris ceux qui concernent les biens vitaux les plus élémentaires. Ici, à Cayenne, nous sommes dans une situation, disons, assez proche de celle de la métropole mais il existe un peu plus loin nombre de zones où l'on peut dire que la

Raymonde Capé :
« Parmi les difficultés auxquelles nous sommes confrontés, il y a celle de la formation des enseignants mais aussi celle de leur hébergement à proximité des habitations des enfants, avec les financements que cela implique. »

² Les Alukus constituent un peuple guyanais issu d'anciens esclaves « marrons ».



Jean-Jacques Jérémie : « Ce que vous avez réussi à obtenir en Guyane, Rodolphe Alexandre, est important comme modèle pour les autres Outremer ! »

situation est véritablement indigne. Et nos compatriotes le ressentent douloureusement.

LES CLEFS DU DÉVELOPPEMENT

R.C. : Vous avez raison, l'un et l'autre, d'insister sur l'importance des facteurs culturels et du ressenti, mais la priorité est bien, comme le soulignait le président Alexandre, celle d'un développement économique adapté à nos besoins mais aussi à nos ressources.

R.A. : Il y a bien sûr des éléments qui vont dans ce sens. Ainsi dans la base spatiale de Kourou 70 % du personnel est guyanais et c'est un Guyanais qui appuie sur le bouton de lancement des fusées. Mais la base concentre 17 % du PIB guyanais, et cela est tout à fait anormal. Notre enjeu n'est évidemment pas de réduire son niveau d'activité : ce dont il s'agit pour nous

est simplement de réduire ce pourcentage en faisant croître les autres activités du territoire : celles du pôle minier, de la pêche, de l'exploitation des ressources en bois, etc. Cela étant, ce serait évidemment une très lourde erreur que de ne pas comprendre ce que l'existence de cette base nous apporte et surtout ce que serait notre perte si une réduction de son activité favorisait la concurrence des autres bases mondiales de lancement de satellites !

Jean-Pierre Bacot : Je crois, M. Le Président, qu'il faut que nous vous libérions, je sais que vous avez d'autres obligations ! Au nom de tous les CCEE, je voudrais vous remercier du long moment – plus long que ce qui était prévu ! - que vous avez bien voulu consacrer à cet important débat et des éclairages fondamentaux dont vous nous avez fait bénéficier.

R.A. : J'aime le débat ! C'est vraiment le cœur de la démocratie !

E.P.L. : Et puis nous vivons une période exceptionnelle : on l'a bien vu dans la rue lors des récentes manifestations, où tous les peuples guyanais parlaient, de façon très émouvante, d'une même voix !

R.C. : Oui, et il faut maintenant sur cette base aller plus loin, dans un dialogue constructif entre l'État et les institutions représentatives de nos peuples.

Jean-Jacques Jérémie : Avant que vous nous quittiez, je tiens à vous dire, M. le Président, à quel point ce que vous avez réussi à obtenir en Guyane est important comme modèle pour les autres Outremer !

F.C. : Je m'associe pleinement à ce qui vient d'être dit, et nous attendons avec intérêt de vous lire !

R.A. : Merci ! Merci à vous tous et à la revue *Diasporiques* d'avoir permis cet intéressant échange. La prochaine fois nous irons ensemble dans l'intérieur des terres guyanaises !

UNE DUALITÉ À APPROFONDIR

Roger Ramchetti : Je voudrais revenir sur la dualité importante évoquée au début de cette rencontre. À La Réunion nous considérons que notre citoyenneté française est l'expression de notre appartenance politique à la République et, du point de vue historique et culturel, nous parlons volontiers de « triple appartenance ». Nous sommes français, titulaires à ce titre d'une « carte nationale d'identité », mais aussi imbibés de ce qu'on peut appeler la culture française. Nous sommes par ailleurs fortement intégrés dans l'ensemble des îles et archipels de l'océan indien, avec lesquels nous partageons un destin commun. Nous sommes également Africains : nombre de nos concitoyens sont venus du continent voisin, en particulier du Mozambique, non de leur propre chef mais en tant qu'esclaves. Nous avons en outre des relations très fortes avec des pays de peuplement tels que l'Inde, le Vietnam ou la Chine. Bref, nous sommes une mosaïque de peuples. Tout cela me conduit personnellement à me présenter d'abord comme réunionnais, dans la complexité que cela implique, avant de m'identifier comme français, sans pour autant bien sûr remettre en question ma citoyenneté politique.



Il faut bien entendu traduire tout cela en actes, en particulier en ce qui concerne la vie de tous les jours. Je prendrai, comme simple exemple, le calendrier des jours fériés. Leur fixation ne tient nul compte de la diversité des options culturelles ou culturelles. Ne serait-il pas temps de porter remède à cette situation qui ne semble guère compatible avec le principe de laïcité ?

P.L. : Cela ne veut évidemment pas dire qu'il faudrait multiplier à l'infini les jours fériés mais sans doute, si je vous suis bien, qu'il serait possible de trouver un équilibre entre les jours fériés républicains et ceux qui pourraient être, de façon différenciée, attribués à telle ou telle pratique culturelle ou culturelle.

R.R. : Exactement ! Et ce n'était là qu'un exemple de ce qu'il conviendrait de faire pour traduire en actes le constat et le respect de notre extrême diversité historique et

Roger Ramchetti : « À La Réunion nous considérons que notre citoyenneté française est l'expression de notre appartenance politique à la République et, du point de vue historique et culturel, nous parlons volontiers de triple appartenance »



Evelyne Privat-Lavol : « Je me sens martiniquaise avant d'être française, ne serait-ce que parce que je ne supporte pas que dans les contrôles de police à Paris il arrive qu'on me demande ma carte de séjour ! »

culturelle, parfaitement compatible au demeurant avec notre citoyenneté républicaine.

F.C. : Et j'ajoute : avec notre appartenance à l'union européenne en tant que membres de ses régions « ultrapériphériques ». Mais c'est bien d'abord en tant que Martiniquais que je me positionne moi-même, qui ai soutenu à Paris une thèse de sociologie juridique portant sur l'esclavage en Martinique. En tant que martiniquais mais aussi bien sûr que caribéen...

E.P.L. : Moi aussi, je me sens martiniquaise avant d'être française, ne serait-ce que parce que je ne supporte pas que dans les contrôles de police à Paris il arrive qu'on me demande ma carte de séjour ! Et parce que tant de nos compatriotes ne savent pas où sont, géographiquement parlant, la Martinique ou la Guyane et que certains les situent même en Afrique ! J'ai pu pour ma part mesurer le niveau de cette effarante ignorance lors

de mes études supérieures à Lyon, et aussi mes difficultés d'intégration au sein des étudiants, n'étant ni africaine ni perçue comme métropolitaine alors même que je suis née dans l'Hexagone !

R.C. : Il en est exactement de même pour moi en tant que guyanaise, dans la mesure où toute ma vie quotidienne mais aussi les éléments fondateurs de ma culture font que je ne peux faire autrement que de me considérer comme telle avant d'être française, la façon dont au demeurant me considèrent nombre de mes « compatriotes » de l'Hexagone !

P.L. : On ne peut que prendre acte des revendications identitaires que vous légitimez toutes deux par des arguments incontestables et de surcroît par la persistance d'insupportables comportements de nature raciste. Le président Alexandre nous a dit lui-même tout à l'heure se sentir plus guyanais que français ; vous venez de nous dire de même, Roger Ramchetty, vous ressentir d'abord réunionnais avant d'être français. Mais cette hiérarchie formelle s'impose-t-elle vraiment si l'on veut bien reconnaître que ces appartenances ne sont pas de même nature ? Il me semble que lorsqu'on utilise le verbe *sentir* ou *ressentir*, on s'exprime en termes d'ordre essentiellement culturel, c'est-à-dire par essence collectifs, alors que lorsqu'on parle de « citoyenneté » française, on affirme par là être un individu identifiable, dont le nom figure à l'État civil, un individu doté de droits et de devoirs en tant que tel. Et l'on peut aussi bien sûr se « ressentir » français, mais c'est là au même titre que pour les

autres appartenances culturelles : en fait une dimension collective parmi d'autres.

Raymond Horth : Être français et être guyanais, martiniquais, guadeloupéen ou réunionnais n'est en effet nullement antinomique mais complémentaire !

P.L. : Absolument ! Et il me semble que tout ce que nous avons dit, les uns et les autres, au cours de ce débat, va bien en ce sens. Aucune ou aucun d'entre vous n'a contesté son appartenance citoyenne à la république française mais vous avez tous insisté à juste titre sur l'indispensable prise en compte - d'un certain point de vue dominante - des histoires et des cultures qui sont les vôtres du fait de vos filiations et de votre vécu. Ce sont ces sentiments qui sont exprimés si fortement au moment des événements récents de Guyane. L'unité revendicative qu'on a pu constater n'a en rien cherché à masquer la diversité constitutive du peuple guyanais, et c'est là un exemple qui vaut pour toutes les régions françaises, qu'elles soient, comme on dit, *hexagonales, continentales, ultramarines* ou *ultrapériphériques* : une difficulté sémantique d'expression descriptive globale qui témoigne en elle-même de leur très heureuse diversité historique et culturelle. Une diversité qui fait notre richesse et qui peut et doit inspirer notre avenir, « notre destin commun ». ☺

PROPOS RECUEILLIS ET RETRANSCRITS, ET PHOTOS PAR PHILIPPE LAZAR



Raymond Orth :
« Être français et être guyanais, martiniquais, guadeloupéen ou réunionnais n'est en effet nullement antinomique mais complémentaire ! »

Voici un troisième poème de Serge Patient issu du même recueil

*

dans la cuisine en fond de cour
 ma mère auprès d'un feu de braises
 l'oignon tenu à bout de mains
 très loin des yeux qui vont bientôt pleurer
 et je guettais l'instant
 où elle viendrait
 dans mes cheveux sécher ses larmes

hommage aussi aux mères de Guyane
 à celles que l'on fait souffler
 dans des bouteilles vides
 – joueuses de buccin
 attentives à moduler leurs plaintes
 elles enfantent parmi des ahans syncopés –
 hommage à celles qui disent
 que les seins jamais n'accablent les épaules
 à celles qui savent planter en terre l'ombilic
 avec la semence d'un arbre tutélaire
 va où tu veux meurs où tu dois mais sache
 enfant que ton nombril gît en terre guyanaise
 dans un foisonnement de racines
 hommage hommage aux mères de Guyane
 elles ont frotté de miel nos gencives
 lavé nos fièvres de vinaigre et d'empois
 et fait d'un chagrin une berceuse

C'est à Florence Le Gall, architecte-scénographe, assistée de Stéphanie Daniel, Fabrice Trégou et Laurent Jugel, qu'on doit la conception et la réalisation des 42 totems du Mémorial consacré aux « nouveaux libres » guyanais, c'est-à-dire aux quelque 13 000 esclaves définitivement affranchis en 1848. Ce Mémorial a été inauguré le 10 juin 2017 par le président de la Collectivité territoriale de Guyane, M. Rodolphe Alexandre, en présence du préfet de Région, M. Martin Jaeger, et de nombreuses personnalités dont le président du CCEE de Guyane, M. Jean-Pierre Bacot. La photo de couverture de ce numéro de *Diasporiques* rend hommage à cet événement.

Un lieu de mémoire pour les Guyanais

Rodolphe Alexandre

À Cayenne, des monuments présents dans l'espace public rappelaient déjà l'abolition de l'esclavage en Guyane par la II^e République en 1848 : la statue du fervent abolitionniste Victor Schoelcher, œuvre du sculpteur Ernest-Louis Barrias (1841–1906), réalisée par souscription publique et inaugurée en 1897 ; le calvaire du centenaire de l'abolition célébré en 1948, érigé sur l'esplanade Nord de la cathédrale Saint-Sauveur. Sans oublier quelques odonymes locaux évocateurs : place et rue Schoelcher, rue Louis-Blanc, rue François Arago.

Ces témoignages, liés à une tradition de schoelchérisme dans les anciennes colonies de la France puis à une certaine forme de culte de la République, furent en leur temps d'une grande importance pour la construction mémorielle guyanaise.

Libres et citoyens en 1848

Liste des « nouveaux libres » du Mémorial guyanais
du Jardin botanique de Cayenne, Guyane



Collectivité territoriale de Guyane
Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement de Guyane
Société des amis des archives et de l'histoire de la Guyane
Association des professeurs d'histoire-géographie de Guyane

2017



Une jeune visiteuse le jour de l'inauguration

Toutefois, parce que l'histoire s'écrivait alors ainsi, ils s'attachent plus à construire la mémoire et la commémoration autour de figures de grands hommes ou de grandes idées politiques plutôt qu'à élever les plus humbles, les anonymes, au rang de représentations historiques.

Dans le cadre du Jardin botanique de Cayenne, non loin du buste de Gaston Monnerville, grand homme d'État guyanais et français, lui-même descendant d'esclave et admirateur de l'œuvre de la République, le *Mémorial des libres et citoyens en 1848* constitue un espace patrimonial et mémoriel d'une nature nouvelle, telle que voulue par la Collectivité territoriale de Guyane et ses partenaires, et correspondant à une demande sociétale récente. On ne trouvera pas, dans cet espace, sur les quarante-deux totems du Mémorial, les noms des grandes figures de l'abolitionnisme, des hommes d'État ou des représentants politiques majeurs : ces noms-là, déjà connus et respectés, sont présents depuis longtemps dans les livres d'histoire.

Le Mémorial de Cayenne porte d'autres objectifs. Il veut réinscrire pleinement, dans l'Histoire, celle de notre territoire comme celle de l'humanité, les noms de ces milliers d'anonymes qui, en Guyane, ne furent reconnus comme des êtres humains à part entière et des citoyens de la République qu'à partir du 10 août 1848. Ces hommes, ces femmes, ces enfants, jusque-là maintenus dans la condition servile, devenaient enfin libres, ayant les mêmes droits que les autres citoyens de Guyane. Ayant obtenu un patronyme et un état-civil, à l'instar des autres habitants de la colonie, ils formaient une

nouvelle classe de Guyanais, les « nouveaux libres ».

Il est important qu'un tel le lieu de mémoire, à Cayenne, perpétue à jamais les noms de tous ces anciens esclaves – les derniers – issus de tous les anciens quartiers de Guyane, auquel la France reconnaissait enfin, d'une façon irrévocable, leur pleine entrée dans l'humanité. ☺



L'orchestre des jeunes

D'où proviennent les noms des « nouveaux libres » de Guyane ?

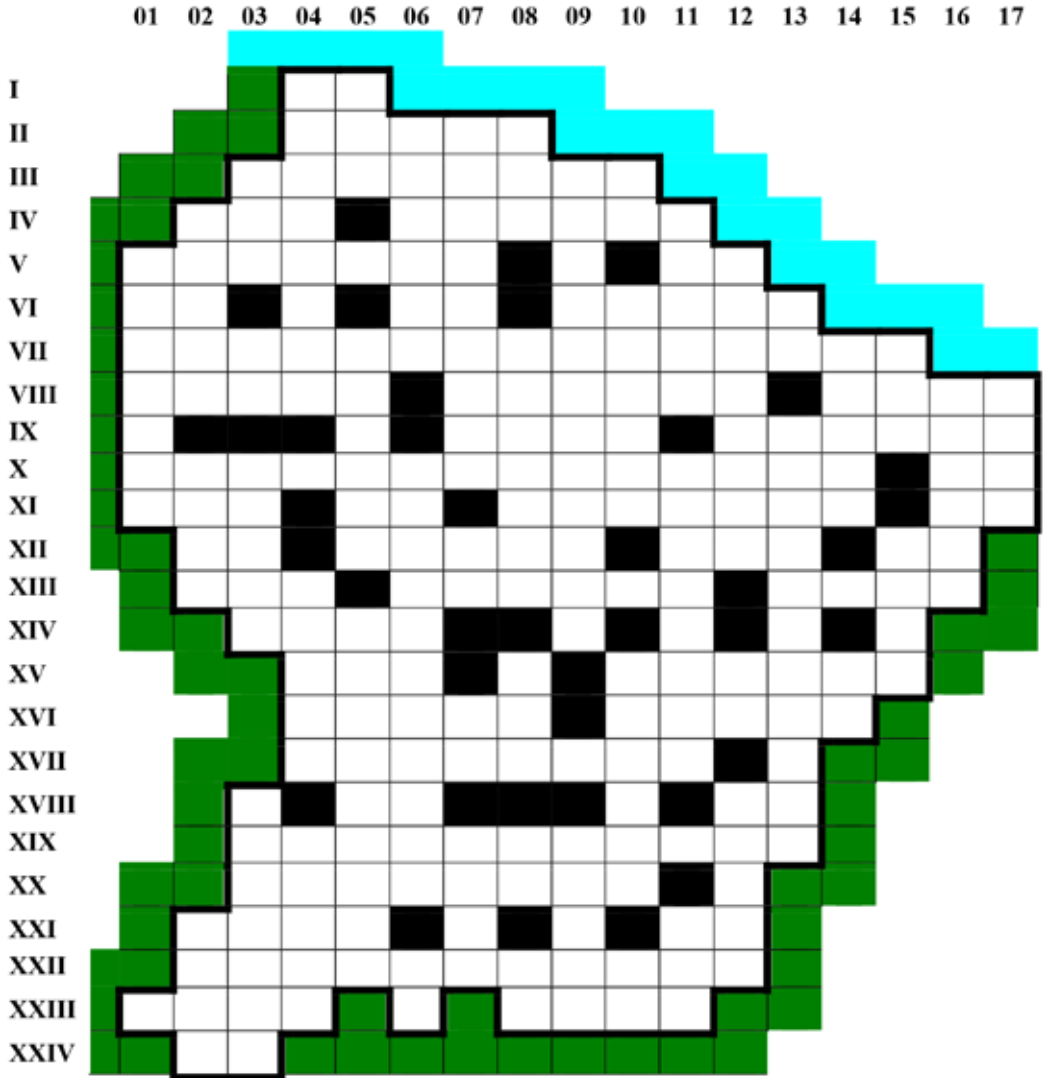
Comme le prévoyait l'article premier du décret d'abolition du 27 avril 1848 du gouvernement provisoire de la République, l'esclavage a été aboli en Guyane le 10 août 1848, soit deux mois après la promulgation du décret, le 10 juin 1848, par le Commissaire général de la République, André-Aimé Pariset. Suite à cette promulgation des représentants de l'État se sont déplacés dans les quinze quartiers de la colonie, ancêtres des actuelles communes, pour établir les registres matricules des « nouveaux libres », registres qui sont à la base de l'état-civil et de la preuve d'identité des nouveaux citoyens.

Ces registres matricules sont arrêtés le 4 décembre 1848 par le Procureur général de la colonie et conservés au tribunal de Cayenne. Il est ensuite produit de chaque registre deux copies, l'une transmise au maire de Cayenne et au commissaire-commandant des quartiers, l'autre aux collections d'état-civil du ministère de la marine et des colonies.

Ce sont les quelque 13 000 noms de ces « nouveaux libres » – l'ensemble des affranchis de la colonie de Guyane – qui sont gravés sur les totems du Mémorial de Cayenne.

Croisements gyanais

Philippe Lazar



La grille n'est pas sans rappeler la carte de la Guyane, entre forêt et océan...

Horizontalement :

- I – À chacun son tour.
- II – Prît un bœuf après un œuf.
- III – Précieux producteur de délicieux petits arcs verts ou jaunes.
- IV – Plus efficace encore que le *Roundup* ; une longueur à proprement parler astronomique.
- V – Clappement très utilisé au Botswana ; coordonne ou attire.
- VI – Il se renouvelle chaque année ; fascine au Soleil Levant ; herbivores sud-américains mais remontent-ils jusqu'en Guyane ?
- VII – L'autonomie ne lui suffit pas.
- VIII – Rom britannique ; quand ta trajectoire n'est plus « nominale » ; course éperdue.
- IX – Ils causent ils causent dans la forêt guyanaise ; ils plient mais ne rompent pas.
- X – Refus de tout compromis ; sans lui, la chair est faible.
- XI – Liquidia ; au début d'un mot ; arrives de là-bas ; générateur de hasard.
- XII – Au cœur du Saint-Père ; le 3 du VI en morceaux ; Noé en avait sûrement emporté un dans son arche ; personnel.
- XIII – Mouvement compulsif non contrôlé ; assurer la victoire ; mouvements compulsifs contrôlés.
- XIV – Les brancards peuvent induire de le faire.
- XV – Pas loin du tout ; assez sobrement indiquée.
- XVI – Point faible du fils de Pélée ; narration.
- XVII – Dresseras.
- XVIII – Au centre d'un pulsar ; club célèbre mais pas toujours olympien.
- XIX – Aussi étincelante que l'arbre qui enchante les forêts tropicales.
- XX – Elles aiment les réjouissances.
- XXI – Poète épique ; qui est-ce ?
- XXII – Mettraient en miettes.
- XXIII – On en utilise habituellement des kilos.
Extrait.
- XXIV – Règle.

Verticalement :

- 1 – Se prépare à paraître sous un meilleur jour en maillot de bain.
- 2 – On lui a fait honte ; assortît les couleurs ; descend.
- 3 – Objectif ; fait partie du départ du départ ; ongulé au long nez ; généreusement attribuée.
- 4 – Progrès ; passée au four ou à la casserole ; déterminant masculin.
- 5 – N'insistez pas ! ; couvre la nuit ; vraiment très rouges.
- 6 – Pondeuse de réputation sans pour autant être poule ; auto-tropisme ; lie.
- 7 – Impressionnants ondulants verts des forêts guyanaises ; on le donne pour mieux s'accorder ; serait apprécié des Asiatiques s'il était à l'endroit ; émettre quelque humidité.
- 8 – Projections violentes ; changeât involontairement de cap ; pour commencer à lire le journal ; reste dur à la cuisson ; vient d'avoir.
- 9 – Spécimen hideux de l'humanité pas encore complètement éradiqué hélas ; hommes du froid.
- 10 – Île musicale ; parfumée comme le pastis ; gros soucis ; précise le domaine du mémoire.
- 11 – Sort de la fruitière ; ils ne sont plus là ; ce sigle traduit-il vraiment une réalité ?
- 12 – Utilise la pensée rationnelle ; au début de tout acte ; retirent.
- 13 – Sigle de sinistre mémoire ; remise en question des certitudes.
- 14 – Prêts à être classés ; associe.
- 15 – Vient d'avoir ; musicale elle ne saurait tronçonner.
- 16 – Superficiellement dégradés.
- 17 – Crochet.

Solutions page 75

Et voici enfin quatre poèmes de Serge Patient, issus du recueil *Le mal du pays*

*

Mais vous m'avez compris
j'ai beau parler en paraboles
j'ai beau parler en pataboles
et dire assiettes cassées bols
renversés c'est pas de bol
je parle petit-nègre
et le grand matical
la grammaire à grand-mère
mon violon dingue

*

Je voudrais bien tourner la page
je voudrais bien passer l'éponge
et je me dis parfois
fais pas mauvaise tête
fait pas le mauvais nègre
chante l'averse et le soleil
la joie de vivre enfin en images précises
évoque cette nuit d'orage sur le fleuve
ou l'éclair fut stylet d'émeraude ébréché...

*

Et je n'ai pas tout dit
de nos pas
l'empreinte folle
de nos corps
l'empreinte floue
le vent du large
le sable tiède
la morte mer des plaisirs
la saison morte des amours...

*

Mais non je ne veux pas de souvenir qui
[paralysent
ni que l'on se méprenne
au point de me surprendre
en posture élégiaque
je ne veux témoigner que pour ceux qui
[se taisent
ceux qu'on arrache de leur terre
ceux qu'on arrache de leur case
ceux de mon peuple bâillonné
ceux de ma race méprisée

Nous ne pourrions plus rire
à Kourou-plage
nos jeux de corps
nos jeux de mains
nos jeux vilains
nos jeux câlins
non je n'ai pas tout dit
nos jeux sont frappés d'interdit